

Tableau synoptique des considérations émises par la CEE et les États associés sur les problèmes à court terme (Bruxelles, 21 novembre 1961)

Légende: Le 21 novembre 1961, le Conseil de la Communauté économique européenne (CEE) publie un tableau synoptique des considérations émises par la CEE d'une part et par les États associés d'autre part sur les problèmes à court terme, dont notamment les questions liées aux opérations du Fonds européen de développement (FED), les taxes internes de consommation et les investissements privés.

Copyright: Historical Archives of the European Union

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/tableau_synoptique_des_considerations_emises_par_la_cee_et_les_etats_associes_sur_les_problemes_a_court_terme_bruzelles_21_novembre_1961-fr-507cf090-ob8b-4920-a61b-6d30f0733c04.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

Le Conseil

RETOUR ARCHIVES

W 24 11
Meir

DOCUMENT DE SYNTHESE

Tableau synoptique des considérations émises par
la Communauté d'une part et par les Etats associés
d'autre part, sur les problèmes à court terme.

1. Consultations

Les Etats membres n'ont pas encore pu dégager un point de vue commun sur cette question.

Les Etats associés demandent que les consultations au sujet des problèmes d'intérêt commun (ouverture de contingents tarifaires concernant les marchandises produites dans les Etats associés, négociations Dillon, etc.) aient lieu de façon plus organique.

2. Opérations du F.E.D.

La Commission a pris un certain nombre de mesures d'accélération qui pourraient être décrites dans un document à préparer pour la réunion au niveau ministériel, les 6 et 7 décembre 1961 à Paris.

Les Etats associés demandent que les interventions du F.E.D. puissent être accélérées.

./..

R/503/61 (PTCM 109) av.

3. Taxes internes de consommation

Les Etats membres n'ont pas encore dégagé de point de vue commun sur cette question.

Les Etats associés demandent une réduction des taxes de consommation perçues sur un certain nombre de produits tropicaux, en particulier le café, par les Etats membres de la Communauté.

Le niveau élevé de ces taxes constitue, d'après les Etats associés, une grave entorse à l'esprit de coopération entre Etats membres et Etats associés et porte un très grave préjudice à la fois aux consommateurs des Etats membres et aux producteurs des Etats associés, c'est-à-dire, en définitive, à l'Association.

Les Etats associés estiment que les Etats membres doivent donc avoir le courage de consentir au sacrifice d'une réduction de ces taxes. Autrement, les Etats associés se demandent à quoi il servirait d'assister les pays en voie de développement grands producteurs de ces denrées, si on limite en même temps la consommation de celles-ci par un système de taxation interne exagérée.

./..

4. Stages et bourses

Les Etats membres n'ont pas encore dégagé un point de vue commun sur cette question.

Les Etats associés demandent que, sans attendre l'élaboration de la Convention qui définira le régime futur d'association, la Communauté accepte d'élargir son programme de bourses et de stages.

5. Institut de développement

Les Etats membres n'ont pas encore dégagé un point de vue commun sur cette question.

Les Etats associés demandent que les propositions qu'ils ont faites en la matière (voir doc. R/505/61 -PTOM 107) soient traduites dans la réalité sans attendre la signature de la nouvelle Convention qui déterminera le régime futur d'association.

6. Moyens susceptibles de favoriser les investissements privés

Les Etats membres n'ont pas encore dégagé un point de vue commun sur cette question.

Les Etats associés demandent que les propositions qu'ils ont faites en la matière (voir doc. R/505/61 -PTOM 107) soient traduites dans la réalité sans attendre la signature de la nouvelle Convention qui déterminera le régime futur d'association.